
LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE

FRA 2100

ROMAN ET ANTI-ROMAN

Hiver 2023

Horaires : mercredi 13h00 - 16 h00

Francis Gingras

f.gingras@umontreal.ca

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

L'essor des langues vernaculaires, et singulièrement de la langue française, provoque une redistribution des genres littéraires qui affecte tout particulièrement les formes narratives. Ainsi, entre 1150 et 1180, ce qui désignait au départ la langue populaire (par opposition au latin) devient le nom d'un nouveau genre aux contours (encore, ou peut-être déjà) mal définis : le roman. Pour tenter de cerner cette forme narrative tard venue mais bientôt hégémonique, il faut mesurer ce que les praticiens du genre entendent par *roman*, depuis sa première occurrence en ancien français jusqu'à ce que le genre ait gagné une certaine autonomie à l'égard du texte-source.

Sitôt dégagé de l'*auctoritas* des anciens, le roman en vers est revendiqué par une génération de « nouveaux romanceurs » qui, dès le dernier quart du XII^e siècle, entreprennent de répondre aux premiers maîtres du genre. Leur jeu parodique est révélateur de ce qu'un canon romanesque était déjà attendu et qu'il présentait suffisamment de caractéristiques stables (sinon figées) pour exiger renouvellements et transformations. Ainsi en va-t-il du fameux *Roman de Renart* ou d'œuvre un peu moins diffusées comme *Le Bel Inconnu* de Renaut de Beaujeu ou *Meraugis de Portlesgues* de Raoul de Houdenc. On constate alors que, en moins d'une génération, les romanciers ont progressivement délaissé leur rôle initial de traducteurs pour investir la fonction narrative d'une nouvelle subjectivité, critique et créatrice.

Le cours se propose d'approcher la définition du roman, dans le cadre particulier de la littérature narrative médiévale, mais en ouvrant la discussion plus généralement sur l'histoire du roman dans la littérature française et dans les autres littératures européennes. Le problème de la définition du genre nous permettra aussi d'aborder des questions de théorie du roman à la lumière du statut particulier du texte et du créateur au Moyen Âge.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres à l'étude

1. CHRÉTIEN DE TROYES, *Érec et Énide*, édition et traduction de Michel Rousse, coll. « GF », n° 1364, 1994.
2. *Le Roman de Renart*, édition de Naoyuki Fukumoto *et alii* et traduction Gabriel Bianciotto, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », n° 4568, 2005.
3. JEAN RENART, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, édition de Félix Lecoy et traduction de Jean DUFOURNET, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques. Moyen Âge », n° 24, 2008.

4. RAOUL DE HOUDENC, *Meraugis de Portlesgues*, édition et traduction Michelle Szkilnik, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques. Moyen Âge », n° 12, 2004.

ÉVALUATIONS

Un travail écrit : 50 %. Il s'agit d'un travail de recherche et d'analyse d'une œuvre et/ou d'un aspect de la littérature médiévale. Le sujet, au choix, devra être approuvé par le professeur.

Une dissertation : 50 %